



Chères Varennoises, Chers Varennois,

É En ce début de deuxième partie de notre mandat, vos élus sont en ordre de marche pour accélérer la mise en œuvre des promesses faites et des chantiers prioritaires pour accroître l'attractivité de notre commune et lui donner les moyens d'un développement équilibré et cohérent.

D Après 3 ans d'efforts, la reconnaissance de notre territoire en ZRR (zone de revitalisation rurale) et en ZMF (zone médicale fragile) vont enfin nous donner les moyens de lutter à armes égales avec les autres communes pour attirer les professionnels de santé qui font défaut et mettre en œuvre la maison qui permettra à certains d'entre eux d'exercer.

T Le décret de cession de l'ex DA est enfin à la signature des Ministres concernés et devrait conduire à un transfert de propriété avant la fin de l'année, nous laissant enfin les mains libres pour gérer la redynamisation et poursuivre les installations d'activités et créations d'emplois déjà très bien engagées.

L'aménagement du bourg reste lié aux travaux imminents d'assainissement et au déclassement de la RN7 et ce nouveau visage de notre centre-bourg contribuera également à l'amélioration de l'image de notre commune.

L'arrivée de nouveaux habitants et l'accroissement du nombre d'élèves dans les écoles sont également des signaux positifs de l'évolution.

Tout ceci conforte notre optimisme et nos certitudes d'être sur la bonne voie pour donner à tous et chacun des conditions de vie agréables dans la sérénité et la sécurité et nous encourage à poursuivre sans relâche nos efforts pour mériter votre soutien.

Bonne lecture à tous !
Roger LITAUDON, Maire



Sommaire :

Articles délégations

Pages 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

Expression des groupes

Page 7

Agenda

Page 8

LOGEMENT



Quelques appartements sont encore disponibles au sein des nouvelles constructions d'Allier Habitat en centre ville. Bernadette PÉRICHON, Adjointe déléguée au logement assure une permanence chaque mercredi de 13h30 à 14h30 où elle est à l'écoute de vos projets en la matière et est régulièrement en relation avec les agents d'Allier Habitat et de France-Loire, bailleurs sociaux officiant sur la commune. Il est également possible de prendre rendez-vous en téléphonant au 04 70 47 77 00 ou en vous rendant au service de l'accueil où des dossiers sont également disponibles.



INCIVILITÉS AU CIMETIÈRE

De nombreuses incivilités au cimetière ont été signalées. Il s'agit essentiellement de vols de plantes et d'ornements funéraires, de fleurs changées de place. Des actions particulièrement douloureuses pour les familles. Les cimetières sont des lieux de recueillement, d'intimité invitant le respect aussi nous comptons sur le civisme de chacun.

CONTRATS AIDES

Vers la fin des contrats aidés, de nouvelles charges pour la Commune...

Le Gouvernement a décidé récemment de réduire drastiquement le nombre de contrats aidés en vue, à terme, de supprimer un dispositif jugé trop coûteux pour l'Etat et inefficace en matière de retour à l'emploi.

Cette décision intervient après d'autres ayant déjà pour conséquence de fragiliser les finances des collectivités locales : baisse des dotations, hausse des contributions patronales, modification des grilles d'avancement des fonctionnaires, augmentation du coût des marchandises et fluides, mise en accessibilité des établissements recevant du public,...

Outre ces contraintes, la Commune de Varennes-sur-Allier doit aussi faire face à des besoins propres : participation à la redynamisation de l'Ex DA277 (Ecocentre), réhabilitation des réseaux d'assainissement,...

A l'initiative de l'Association des Maires de l'Allier et de l'Association des Maires Ruraux de l'Allier, les élus sont allés manifester devant la Préfecture à Moulins afin de sensibiliser le Préfet, représentant de l'État dans le département, sur la nécessité pour les communes, notamment rurales, de maintenir le dispositif des contrats aidés (CUI-CAE et Emploi d'Avenir). Les élus de la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire (photo) se sont rendus en nombre à Moulins le 6 septembre et ont pu obtenir, avec leurs collègues, la possibilité de renouveler quelques contrats existants, ciblés dans des secteurs prioritaires (éducation, handicap, ...).

Depuis 2009, la Commune de Varennes-sur-Allier a accueilli 28 personnes en contrats aidés (23 au titre des CUI-CAE et 5 sur des Emplois d'avenir). A ce jour, 9 sont toujours présentes dans le cadre de ce dispositif.

Voici le bilan des 28 contrats aidés au sein de la Ville de Varennes-sur-Allier :

- 6 sorties positives, avant le terme du contrat, pour pourvoir un emploi dans une autre collectivité ou entreprise
- 5 personnes titularisées par la Commune (3 pour le Centre Technique Municipal, 1 pour l'Ecole maternelle, 1 pour le Service Enfance)
- 9 agents toujours en contrat aidé au sein de la collectivité (6 pour les Services Techniques, 1 pour le Restaurant scolaire, 1 pour le Service Administratif, 1 pour le Service Enfance)
- 1 agent embauché sous contrat de droit public pour 1 an (Services Techniques)
- 6 sorties en fin de contrat

Il est bon de rappeler que les agents embauchés sous contrat de droit privé dans le cadre des emplois aidés bénéficient, durant leur présence au sein de la collectivité, de la subrogation de salaire en période de maladie, de l'action sociale mise en place au sein de la Commune, de formations (en interne ou par des organismes de formation, y compris dans certains cas, de formations qualifiantes).

Cette volonté politique de faire des emplois aidés un tremplin et l'occasion pour des personnes souvent éloignées de l'emploi de retrouver un parcours professionnel a été maintenue depuis 2009 et le bilan pour notre commune, en terme d'insertion, est plutôt positif.



A ce jour, la Commune, comme les autres collectivités, espère la mise en place d'un nouveau dispositif aidé par l'Etat, seul moyen pour lui permettre de maintenir autant de services en faveur des administrés sans alourdir les charges des ménages (fiscalité, tarif des services,...).

TERRAINS ÉTANG MARTEL

La commune de Varennes-sur-Allier commercialise deux parcelles viabilisées dans le lotissement et l'étang Martel. Les surfaces de ces terrains sont respectivement de 789 et 816 m². Le prix de vente au m² est de 15 €.

Renseignement : 04 70 47 72 03



SPORT, VIE ASSOCIATIVE, COMMUNICATION,
par Aude-PARRET-BONMARTIN, Maire-Adjointe déléguée

PERMANENCES :
chaque vendredi de 11h à 12h
et sur rendez-vous.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Suite au Forum des associations de septembre 2016, avait eu lieu une réunion de débriefing auprès des présidents et ce, afin de mieux adapter cette animation aux demandes du grand public. Il avait été alors décidé de ne retenir qu'une journée de présence au marché couvert, de l'heure de sortie des écoles à 21h pour que les parents puissent accompagner les enfants dans les démarches de recherches de leurs activités sportives et culturelles. La date du vendredi 8 septembre a donc été retenue.

Cette nouvelle formule a vu la présence de nombreux Varennois et habitants des communes voisines. 35 associations étaient représentées pour cette nouvelle formule et les animations et démonstrations ont été nombreuses, tant sur les stands que sur le podium. Les associations ont été vivement sollicitées avec de nouveaux

venus aussi bien du côté des enfants que des adultes. A l'issue de cette journée, les prix du mérite associatif pour l'année 2016 ont été remis. Il avait été demandé aux associations qui le souhaitaient de présenter un bénévole méritant pour sa carrière dans l'association ou pour avoir été moteur sur une action déterminée. La commission vie associative s'est réunie pour déterminer les lauréats parmi les nombreuses propositions. 7 candidats ont été retenus et ont reçu, pour les hommes une coupe et une montre à l'effigie de Varennes et pour la seule lauréate, un vase et un livre sur l'Allier. A l'issue de cette cérémonie, l'assemblée a été conviée au verre de l'amitié.



BONNE RENTRÉE A TOUTES ET A TOUS ET BRAVO POUR VOTRE IMPLICATION !



TRAVAUX

Stade de Beaupuy – Piste d'athlétisme

Les travaux de maçonnerie du vestiaire de Beaupuy ont démarré début juillet. Des réunions de chantier sont programmées régulièrement afin de suivre l'avancement de ces travaux, qui devraient se terminer en fin d'année.



La piste d'athlétisme a été redimensionnée autour du terrain de football sur une largeur de 5 mètres et une longueur 380 mètres, elle est destinée à être utilisée par les établissements scolaires et clubs sportifs.



Toilettes place de l'hôtel de ville

En prévision des travaux de réhabilitation des urinoirs de la Place de l'Hôtel de ville qui ont débutés au mois de septembre, la toiture du bâtiment a été rénovée par l'entreprise THEVE-NET. Durant les travaux un « bungalow » aménagé en toilettes est mis à disposition.



Cuisine salle Max Favalleli

Réfection par le personnel des services techniques de la cuisine de la salle Max Favalleli : peinture, plomberie et faïence ont été refaites.



Cavernes

L'aménagement de l'espace caverne au cimetière est terminé. Les personnes intéressées par l'achat d'une concession peuvent se rendre en Mairie pour obtenir les renseignements.



ASSAINISSEMENT

Suite aux conclusions du schéma directeur d'assainissement et vu l'urgence de se mettre aux normes, la commune a décidé d'entreprendre des travaux d'assainissement sur son territoire. La ville sera en mesure de déposer un dossier de demande de subventions au cours du mois de novembre 2017. Les travaux débuteront au printemps 2018 après l'accord des financeurs de l'opération (Conseil Départemental de l'Allier et Agence de l'Eau Loire Bretagne). Les travaux nécessiteront la pose de 6 postes de refoulement, de 8,7 km de réseau d'eaux usées, de 1,4 km de réseau d'eaux pluviales et d'un bassin de rétention de 6000 m³ pour un montant prévisionnel de 3,5 millions d'euros. Parallèlement à ces travaux, une réhabilitation d'environ 250 branchements d'eaux usées en terrain privé est programmée.

RÉFECTION DES CHEMINS

Suite à l'attribution d'une subvention du Conseil Départemental pour la réfection des chemins, nous avons pu procéder à des travaux de voirie sur les chemins de la Bêche, du Tacot, des Bruyères, du Cornalon et des Lignièrès. Les chemins des Cailloux, de l'impasse Jean-Chaume et du lieu-dit « Barnier » ont fait également l'objet de réhabilitation à la charge de la commune par l'entreprise « Colas ».



ENTRETIEN DES EXTERIEURS DE PROPRIÉTÉS (voirie)

L'interdiction d'emploi de produits phytosanitaires pour la destruction des herbes folles nous oblige à modifier nos comportements ; et c'est pourquoi nous demandons à chacun d'entre vous de faire preuve de civisme en éliminant cette végétation spontanée qui se propagerait sur le trottoir devant vos propriétés.

MATÉRIEL

La commune a fait l'acquisition d'un tractopelle d'occasion pour les services techniques d'une valeur de 38.400 €.



SÉCURITÉ CIRCULATION

Sens unique

Pour éviter tout accident de véhicules venant de la rue des Halles en direction de la place du Champ de foire, il a été décidé de prendre un arrêté et de mettre à sens unique cette voie. Il est donc interdit d'emprunter cet axe de circulation par la rue Jean Jaurès.

Fléchage

Il a également été décidé de mettre un marquage au sol aux intersections des rues de l'Hôtel de Ville et du 4 Septembre afin d'indiquer l'axe à prendre pour se diriger en direction de la rue Claude Labonde et ainsi éviter le stationnement à contresens dans la rue de l'Hôtel de ville, ce qui est interdit.



Ralentisseur rue de Mauregard

Suite à de nombreuses plaintes de riverains relatives à des passages à vitesse excessive de véhicules rue de Mauregard et afin de sécuriser la traversée des piétons aux abords du stade. Un ralentisseur, surmonté d'un passage protégé a été mis en place sur cette voie. Ce dispositif a été subventionné par le Conseil Départemental.



Bandes rugueuses rue des Garebois

Au cours de nos rencontres de quartier 2016 des riverains du quartier de Beaupuy nous ont fait part de leur inquiétude de voir passer des conducteurs à vive allure rue des Garebois. Il a donc été mis en place des bandes rugueuses afin de freiner la vitesse.



ACTION SOCIALE, FAMILLE, AÎNÉS , PORTAGE DE REPAS,
par Monique FRIAUD, Maire-Adjointe déléguée

REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas des Aînés offert par la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale aura lieu cette année

**SAMEDI 25 NOVEMBRE
A LA SALLE MAX FAVALELLI
A PARTIR DE 12H00**

Il est réservé aux personnes âgées de 68 ans et plus (nées en 1949 et avant).

Les inscriptions se feront à l'accueil de l'Hôtel de Ville jusqu'au 31 octobre 2017.

Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer au repas de aînés le 25 novembre, des colis seront distribués uniquement si l'inscription est faite à l'accueil de la Mairie.

PERMANENCES :
Le mardi de 10h à 12h
et sur rendez-vous.

SERVICE D'AIDE MÉNAGÈRE

N'hésitez pas à vous adresser au C.C.A.S. de Varennes-sur-Allier, le secrétariat saura vous renseigner et vous aidera à constituer votre dossier d'aide à domicile.

Le personnel de ce service fait preuve d'un grand dévouement, d'une disponibilité et d'une discrétion exemplaires et apporte un réel soutien aux personnes aidées.

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS

Tout varennois âgé de 60 ans (et non plus de 65 ans) peut bénéficier du service du portage des repas pour un tarif de 6,55 €. Ce service est aussi accessible à toute personne sans condition d'âge à la suite d'une hospitalisation.

EXPOSITIONS

Du 1er au 28 octobre à l'office du Tourisme
Hommage à Anna-Marie THIBAUT, peintures

Du 4 novembre au 31 décembre à l'office du Tourisme
Florence et Véronique DE VILLAINÉ, peintures

Au mois de novembre à la Médiathèque : les Épices



SPECTACLE POUR JEUNES ENFANTS A LA MEDIATHEQUE

Le 10 juin dernier s'est déroulé à la Médiathèque de Varennes-sur-Allier un spectacle pour jeunes enfants intitulé « Dans mon Jardin » présenté par L'Atelier Voseta. Grâce à ce spectacle musical et interactif, les enfants présents ont passé un agréable moment.



FÊTE DE LA MUSIQUE A VARENNES-SUR-ALLIER

Le 21 juin dernier sur la place du Bicentenaire s'est déroulée la traditionnelle Fête de la Musique en présence de plusieurs intervenants locaux :

- Emeline MURE et Elina BERTHONÈCHE au chant,
- La Société musicale de Varennes sur Allier,
- Les Baladins, un groupe de variété française.

Un grand merci à tous les participants pour leur formidable prestation par cette forte chaleur ainsi qu'au public Varennois toujours présent au rendez-vous.



CÉRÉMONIE DE REMISES DES DICTIONNAIRES

Une nouvelle fois cette année, la municipalité a souhaité récompenser le passage en 6ème des 26 élèves de CM2 et d'Ulis de l'école primaire George-Sand. Ces derniers ont été invités le 30 juin dernier au Salon d'honneur de l'hôtel de ville pour la remise d'un dictionnaire « Robert collègue » ainsi qu'un mini-dictionnaire bilingue anglais-français offert par la commune. La cérémonie s'est terminée par un gouter convivial.

CONCERT SUPRÊME LEGACY HIP HOP

Le Samedi 1^{er} juillet le groupe de hip-hop culture Suprême Legacy, originaire de Clermont Ferrand, a donné un concert à la salle Max-Favalelli.

Ce spectacle a retracé l'évolution de la culture hip-hop à travers ses différentes disciplines.

Leur prestation était spectaculaire et impressionnante, dommage que le public concerné ne fut pas au rendez-vous.



RÉUNION DE RENTRÉE POUR LE PERSONNEL DES ÉCOLES

Lors de la pré-rentree scolaire, le vendredi 1^{er} septembre, le personnel des écoles, les directrices des deux écoles maternelles, la Directrice de l'école primaire George-SAND, les institutrices, les élus, la Directrice des services, les représentants du restaurant scolaire, de la Médiathèque, du service enfance et des services techniques se sont réunis le vendredi 1^{er} septembre dernier afin de faire le point sur la rentrée scolaire 2017-2018.

À cette occasion, le retour à la semaine de 4 jours a été confirmé par la Municipalité. Cet échange s'est terminé par le verre de l'amitié.

LE 4^e SALON D'AUTOMNE

Les 23 et 24 Septembre, le 4^e salon d'automne des artisans, commerçants s'est déroulé sous le marché couvert. Cette année peu d'entreprises ont participé malgré une animation tout au long de ces 2 jours. Les caricatures de Jean-Marc BOROT, la magie de FILDERIC, et les sculptures sur ballons de PATSY ont été appréciées du public.

SALON DE L'AUBRAC

La 2^eme foire de la race AUBRAC aura lieu les 21 et 22 octobre. Le samedi soir aura lieu une soirée dansante avec un repas à base de produits régionaux aligot, truffade. Celle-ci se déroulera sous un chapiteau car ce même jour la salle des fêtes est occupée pour la soirée des pompiers.

SITE ÉCOCENTRE

Sur le site ECOCENTRE (ex DA 277), l'usine de granulés bois (3 BOIS) fonctionne. Elle a organisé une journée portes ouvertes le Samedi 16 Septembre.

LIBRE EXPRESSION DE GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL (LOI 2002-276 DU 27 FÉVRIER 2002)

LE GROUPE MAJORITAIRE :

Nous sommes entrés depuis 4 mois dans une zone de turbulence qui voit chaque jour tomber de nouvelles règles du jeu décidées par notre Président et son Gouvernement, généralement d'une manière brutale et sans concertation, ressemblant plus à une suite de décisions hâtives qu'au respect d'une politique globale réfléchie et dont les conséquences ne se mesureront qu'à plus long terme.

Cette manière de procéder entraîne une désapprobation grandissante et une incompréhension de l'opinion et conduit à une chute brutale de la cote de confiance de nos dirigeants, tout aussi excessive que l'enthousiasme béat qui a prévalu pendant les deux élections du printemps.

Les excès doivent toujours se payer et il semble malheureusement acquis, une fois de plus, que ce sont les communes et les territoires qui vont payer le plus lourd tribut à ces errances, alors même qu'elles auraient besoin de visibilité et de stabilité pour mener à bien les projets indispensables au bien-être de nos concitoyens.

Il nous faut donc encore plus resserrer les rangs afin de résister au mieux et de se donner les moyens de poursuivre les actions engagées sans alourdir la fiscalité individuelle et c'est ce que nous allons faire avec, je l'espère, l'adhésion unanime de vos élus municipaux.

LE GROUPE MINORITAIRE :

Chers Varennois, chères Varennoises,

Depuis plusieurs années, les communes notamment sont confrontées à la baisse des dotations aux collectivités. En gros avec moins de ressources, il faut faire aussi bien qu'avant !

Il faut donc économiser, bien sûr, sur le fonctionnement pour pouvoir investir un minimum. Le choix de l'actuelle majorité municipale de Varennes sur Allier a été et reste la diminution des dépenses de personnel. Ainsi le directeur des services techniques ayant obtenu sa mutation n'a pas été remplacé. Un agent parti en retraite a été remplacé, à l'accueil du public, par une personne à temps partiel en contrat aidé. Or depuis plusieurs semaines on sait que leur nombre va sérieusement diminuer et ce même type de contrat a été utilisé au service de portage de repas à domicile ainsi qu'au service «vie associative», à la médiathèque, etc. À chaque fois il ne s'agit que de temps partiels. Cela se traduit par des diminutions du service rendu au public (fermeture de l'accueil à certaines heures) ou par l'externalisation d'activités jusqu'alors exercées par un agent titulaire (maintenance informatique). On peut donc s'interroger sur le bien fondé de ces orientations qui risquent fort à l'avenir d'entraîner des difficultés dans le fonctionnement quotidien.

Dernier point, enfin, le conseil municipal vient d'être obligé d'octroyer une subvention non négligeable (35 000€) au C.C.A.S. ce qui correspond environ à un emploi à temps plein pendant une année.

Autant donc de sujets de réflexion auxquels nous participerons avec la volonté d'être constructifs et efficaces.

Varennes/Allier



Rencontres de quartier avec la Municipalité
Venez-vous informer et rencontrer vos élus

SAMEDI 07 OCTOBRE 2017 :

DE 10H À 12H : Beaupuy (Terrain de pétanque),

DE 14H À 16H : Square de Vouroux,

SAMEDI 14 OCTOBRE 2017 :

DE 10H À 12H : Chazeuil (Parking de l'ex-Étape),

DE 14H À 16H : Place de l'Hôtel de Ville,

SENSIBILISATION PROPRETÉ

Une opération de sensibilisation concernant les déjections animales est programmée à l'intention des propriétaires d'animaux domestiques pour acquérir de bonnes pratiques et maintenir les espaces publics et privés dans un état correct.

SAMEDI 21 OCTOBRE 2017 :

DE 10H À 12H : Avenue de Lyon Jachère face au garage,

DE 14H À 16H : Parking Impasse de l'Économique,

SAMEDI 28 OCTOBRE 2017 :

DE 10H À 12H : Moulin Vaque,

DE 14H À 16H : Zone Commerciale Avenue de Chazeuil

Agenda

OCTOBRE

- 1 Salle de Max Favalelli, 15h Représentation de théâtre avec Zan zib'art
- 6 Salle de Max Favalelli, 14h30 Soirée Récréative organisée par le Club de l'Amitié
- 7 Salle de Max Favalelli, 19h30 Soirée à Thème organisée par l'A.S.V. Rugby
- 8 Salle de Max Favalelli Fête de la bière par les amis de la bande à Bardet
- 11 Médiathèque, 14h Après-midi littéraire avec l'Association du Noël Des Romanciers d'Auvergne, Rencontre auteurs-lecteurs, entrée libre
- 13 Salle René Fallet, 20h30 Récit de voyage par Serge Ressay - L'Ouzbekistan - Le Kirghizistan organisé par la municipalité
- 14 Salle de Max Favalelli, 20h Dîner spectacle organisé avec Loisirs et Culture
- 14, 15 Marché couvert, Puces motos et concert gratuit samedi soir
- 15 Salle de Max Favalelli, 14h Loto organisé par le C.O.S.
- 20 Salle de Max Favalelli, 19h Loto organisé par l'A.S.V. Foot
- 20, 21, 22 Marché couvert et chapiteaux Salon Aubrac organisé par l'association départementale Aubrac
- 21 Salle de Max Favalelli, 19h Dîner dansant avec l'Amicale Des Sapeurs Pompiers
- 22 Salle de Max Favalelli, 13h30 Loto organisé par l'Association Des Donneurs De Sang
- 25 Salle de Max Favalelli, 13h Concours de Belote avec le Club de L'Amitié
- 28 Salle de Max Favalelli, 13h Festival Afrik'Allier organisé par Réseau RAC
- 28, 29 Circuit J. Brun Kart Festival organisé par l'AS Karting

NOVEMBRE

- 4 Salle de Max Favalelli, 13h Loto organisé par le Comité des Fêtes
- 10 Salle de Max Favalelli, 20h Loto avec le Basket Club Varennois
- 11 Cimetière, 10h30 Cérémonie Commémorative organisée par la Municipalité
- 12 Salle de Max Favalelli, 15h Thé dansant organisé par A.G.M.G. - A.C. - A.F.N.
- 17 Salle de Max Favalelli, 20h30 Spectacle Danses Folkloriques les 2 Bonjours organisé par la Municipalité
- 19 Salle de Max Favalelli de 9h à 18h Bourse aux vêtements et jouets avec l'A.D.E.V.
- 24 Place de l'Hotel de Ville, 19h15 Mise en lumière de la ville
- 24, 25, 26 Marché couvert Marché de Noël, organisé par l'Office du Tourisme
- 25 Salle de Max Favalelli, 12h Repas des Aînés 2017 organisé et offert par la Municipalité et le C.C.A.S
- 26 Salle de Max Favalelli, 15h Thé dansant organisé par l'U.N.R.P.A.

DÉCEMBRE

- 1 Salle de Max Favalelli de 16h à 19h **DON DU SANG** organisé par Les Donneurs De Sang Bénévoles
- 1 Hotel de Ville, 18h30 Cérémonie des nouveaux arrivants organisée par la Municipalité
- 3 Salle de Max Favalelli, 13h Loto des Ecoles organisé par Loisirs et Culture
- 5 Carré du Souvenir, 11h Cérémonie commémorative Hommage national aux Morts pour la France durant la guerre d'ALGERIE organisée par la Municipalité
- 9 Salle de Max Favalelli, 16h30, Spectacle Le Traîneau du Père Noël, Adultes 5€, enfants gratuits, organisé par la Municipalité
- 31 Salle de Max Favalelli, 19h Réveillon organisé par l'A.S.V. Foot

JANVIER

- 5 Salle de Max Favalelli, 18h Cérémonie des voeux organisée par la Municipalité

INSCRIPTION À LA RÉCEPTION DU NOUVEL ARRIVANT À VARENNES :

La Municipalité organise une réception pour les nouveaux arrivants le VENDREDI 1^{er} DÉCEMBRE 2017, à 18H30, à l'Hotel de Ville. Les nouveaux varennois seront accueillis par le Maire et le Conseil Municipal.

Vous venez de vous installer à Varennes ? Inscrivez-vous !

Retournez ce coupon à :
Mairie de Varennes-sur-Allier-Service Fêtes et Cérémonies
BP 11 - 03150 Varennes-sur-Allier
Tél : 04.70.47.72.00 Email : standard@varennes-sur-allier.fr

Mme ou M.
Adresse
..... 03150 Varennes-sur-Allier

Magazine trimestriel d'informations municipales gratuit diffusé à 2200 exemplaires (4 n° par an)
Le trait d'union est visible sur le site internet : www.varennes-sur-allier.fr
Directeur de publication : Roger LITAUDON, Maire
Conception : Marilyn GUYOT
Impression : Studio TUKA 03200 Vichy
Crédit photos : services municipaux, La Montagne
Dépôt légal septembre 2017